

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la première décade du mois d'octobre, le développement de la végétation se poursuit normalement sur l'étendue du territoire national avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à élevées. En comparaison avec la décade précédente, ces valeurs se sont pratiquement maintenues au centre et au nord du pays particulièrement dans les régions de Kaffrine, Kaolack, Louga et Matam. En revanche, avec le démarrage des récoltes, une petite régression est notée au sud (Figure 1a, 1b et 1c).

Le profil NDVI du département de Bambey (zone agricole) a atteint la moyenne de la série 1999-2023 durant cette décade (Figure 2a). Cependant, pour le département de Linguère (zone pastorale) le profil est en dessous de la moyenne de la série depuis le démarrage de la campagne (Figure 2b).

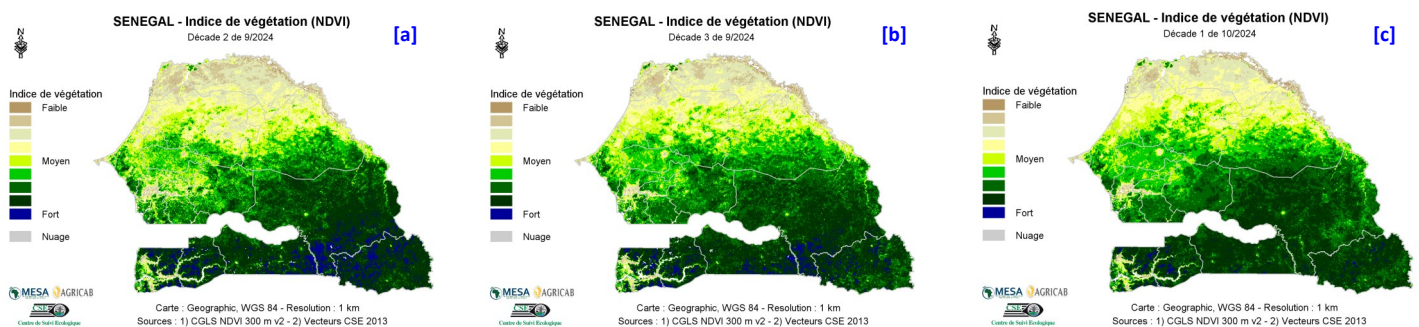


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade de septembre et (c) la première décade du mois d'octobre 2024

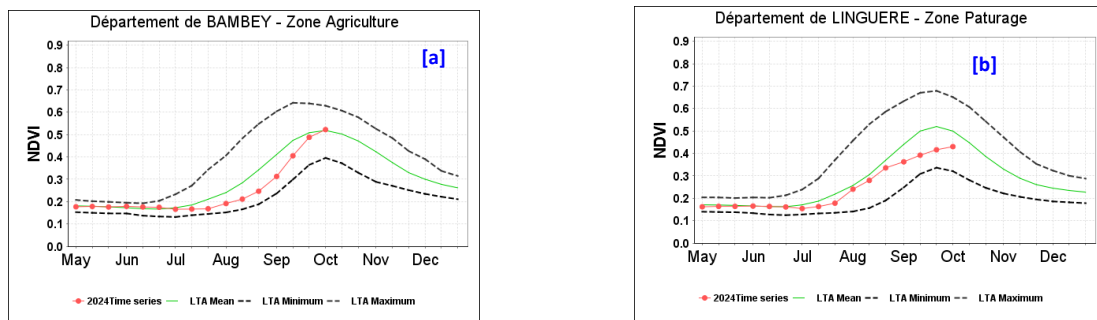


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Bambey (zone agricole) et de (b) Linguère (zone pastorale).

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du Vegetation Condition Index (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la première décade du mois d'octobre sont globalement favorables en Casamance, dans le Sénégal Oriental, au centre et dans la région de Matam (Figure 3c). Toutefois, elles restent défavorables sur une partie de la Zone Sylvo-pastorale (Linguère) et la Vallée du Fleuve Sénégal (Figures 3a, 3b et 3c).

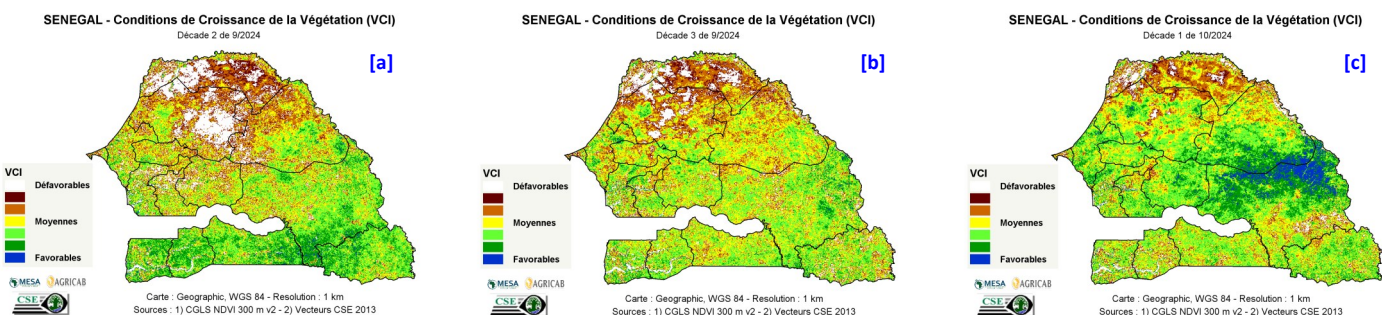


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade de septembre et (c) la première décade du mois d'octobre 2024